



MANUEL D'UTILISATEUR LE VÉLOCITÉ POM-POM 006



**LE PLAISIR SANS EFFORT
AVEC LE VÉLO ÉLECTRIQUE POM-POM**

Le vélocité POM-POM modèle 006 vélo urbain mixte fixe

Bienvenue dans l'univers POM-POM ! Félicitations et merci d'avoir choisi le vélocité POM-POM 006 !

Votre vélocité POM-POM a été conçu de façon à optimiser le pédalage. Il dispose d'équipements qui offrent un confort optimum.

En choisissant le vélocité POM-POM, vous pourrez parcourir sans peine de longues distances : un bon moyen de faire de l'exercice sans trop d'effort !

Nous avons sélectionné pour vous un vélo de haute qualité, design et très fonctionnel :

Le vélocité POM-POM conjugue plaisir, sport et respect de l'environnement.

Sommaire :

- Chapitre 1. Informations générales sur votre vélocité POM-POM
- Chapitre 2. Caractéristiques techniques
- Chapitre 3. Description de votre vélocité POM-POM
- Chapitre 4. Déballage, montage et mise en service
- Chapitre 5. Consignes de sécurité
- Chapitre 6. Marquage et assurance anti-vol de votre vélocité POM-POM
- Chapitre 7. Garantie

Prenez le temps de bien lire ce manuel.

Pour la première utilisation, nous vous conseillons d'essayer votre vélocité POM-POM sur une route sécurisée.

Nous vous souhaitons d'agréables sorties avec votre vélocité POM-POM.

Note : Compte tenu des innovations permanentes sur nos produits, certains éléments de votre vélocité POM-POM peuvent varier par rapport à ceux décrits dans ce manuel. Les schémas et photos ne sont pas contractuels. Tous droits de reproduction interdits.

Chapitre 1. Informations générales sur votre vélocité POM-POM 006

Votre vélocité POM-POM a été soigneusement conçu et fabriqué et répond à l'ensemble des normes européennes. Nous avons choisi de vous apporter la meilleure qualité possible et avons également soumis le vélocité POM-POM à l'homologation française, qu'il a passé avec succès. Il est conforme aux exigences de sécurité **norme EN 14764**.

C'est un produit de qualité qui a subi de nombreuses vérifications. Toutefois si vous constatez un défaut, contactez immédiatement notre service Après-Vente :

contact@pom-pom.fr ou Tél. : 01 77 35 05 53

Votre vélocité POM-POM se conduit comme un vélo classique, il dispose en plus d'un moteur alimenté par une batterie qui vous assistera dans le pédalage. Toutefois, le vélocité POM-POM n'est pas un cyclomoteur, il vous faudra pédaler en continu pour activer l'assistance.

Quelques règles de base :

- Ce vélo a été conçu pour une seule personne : ne transportez pas de passager
- Gardez vos deux mains sur le guidon
- Soyez prudent sur route humide ou en cas de gravier sur la chaussée
- En cas de freinage soudain, utilisez en priorité les freins arrière (poignée droite)
- La nuit, pour votre sécurité, portez des vêtements réfléchissants
- Entretenez régulièrement votre vélocité POM-POM.

Chapitre 2. Caractéristiques techniques

Performances :

Vitesse maximum (moteur) : 25 km / heure
Autonomie de la batterie : environ 45 kilomètres
Poids maximum de l'utilisateur : 100 kilos

Descriptif technique :

Cadre	Aluminium léger, mixte
Pneu	26" x 1,75" à bande réfléchissante
Frein	Freins avant et arrière V-Brake
Selle	CIONILLI à suspension
Fourche	A suspension
Dérailleur	Shimano, 6 vitesses
Poignée	Tournante de vitesses indexées Shimano
Moteur	240 W
Batterie	36V 10AH, Lithium Ion (Lithium Manganese Oxide Li-MnO ₂) avec indicateur de charge et serrure anti-vol (3.9 kgs)
Chargeur	AC 220 V 50/60 Hz. Coupure automatique en fin de charge
Temps de charge	3 - 5 heures (70% - 100%)
Empattement	1180mm
Poids Net	25 Kilos

Équipements de base :

Anti-vol batterie
Indicateur de contact et niveau de la batterie
Interrupteur Marche/Arrêt Assistance électrique sur poignée gauche
Garde-boues AV/AR
Niveau de charge de la batterie
Sonnette
Béquille centrale
Éclairage avant alimenté par la batterie
Porte bagages
Système anti-crevaison

Chapitre 3. Description de votre vélocité POM-POM 006



- | | | | |
|----|--------------------------------|----|--------------------|
| 1 | Porte-bagages arrière | 13 | Guidon |
| 2 | Lumière arrière | 14 | Garde boue |
| 3 | Fixation de la selle | 15 | Frein avant |
| 4 | Selle | 16 | Pneu |
| 5 | Caisson Batterie | 17 | Rayons |
| 6 | Interrupteur Marche / Arrêt | 18 | Fourche avant |
| 7 | Verrouillage caisson batterie | 19 | Protège chaîne |
| 8 | Pédales | 20 | Moteur |
| 9 | Antivol freelock | 21 | Dérailleur Shimano |
| 10 | Poignée | 22 | Béquille |
| 11 | Manette changement de vitesses | 23 | Prise du chargeur |
| 12 | Sonnette | | |

Chapitre 4. Déballage, assemblage et mise en service

(Se référer à la description des éléments du vélo – chapitre 3)

Le vélo étant pratiquement assemblé, il ne reste plus qu'à fixer les pédales, le FreeLock (voir manuel FreeLock) et à vérifier les réglages. Un jeu d'outils pour ces réglages est joint au colis. Veillez à bien respecter l'ordre chronologique du montage.

A. Déballage du carton

Retirez les bandes protectrices du carton et faites glisser délicatement le vélo à l'extérieur par le côté du carton. Une fois sorti, installez-le sur une surface propre et plane. Retirez les différents accessoires du carton, n'en oubliez pas à l'intérieur et pensez à recycler le carton !

B. Ajustement du guidon

Votre vélocité POM-POM est maintenant équipé du FreeLock et vous pouvez l'ajuster à votre stature.

FreeLock®

1 CLE, 3 FONCTIONS :

Fonction ROUTE : le FreeLock est verrouillé dans le sens de la marche.

Fonction ANTIVOL : le FreeLock est déverrouillé (guidon désolidarisé du reste de la fourche) - le vélo est inutilisable.

Fonction TRANSPORT & RANGEMENT : le FreeLock est verrouillé avec le guidon parallèle à la roue et au cadre - le transport et le rangement n'ont jamais été aussi faciles.



oredon®
Another way to ride

Les avantages du Free Lock :

Ultra efficace : le voleur ne peut ni rouler, ni revendre le vélo. En plus de la protection de la position antivol, une vis multi combinaison interdit le démontage de la potence sans l'outil spécifique.

- **Intégré** : toujours à demeure, pédalage non gêné par un U ou une chaîne.
- **Confortable** : manipulation très simple, à bonne hauteur pour garder les mains propres.

- **Gravage du FreeLock** : pour intégration dans la base de données du système de suivi des vélos Bike Tracking.
- **Service Clé & Outil** : chaque Free Lock est accompagné d'une carte d'identité – l'utilisateur commande en ligne une clé ou un outil perdu grâce à ses identifiants familiers.
- **Économie de poids** : le Free Lock permet d'alléger le vélo de 800g à 1500g en comparaison du poids cumulé d'un antivol U et d'une potence traditionnelle.

Fabrication :

Matériau corps de potence : Aluminium 6061/T6

Mécanisme : Acier inoxydable haute résistance et acier AISI 12L14

Vis antivol : Acier très haute résistance à la perforation 10B21

Serrure Norme IP65 – 500 combinaisons

Finition anodisée satinée

C. Installation des pédales

Votre vélo est équipé de pédales haute qualité. L'une d'entre elles marquée d'un « R » est la pédale droite, l'autre d'un « L » est la gauche. Vissez dans le sens des aiguilles d'une montre la pédale droite, et dans le sens inverse la pédale gauche, puis bien serrer les deux pédales.

D. Réglage de la selle

Vous n'avez qu'à ajuster la hauteur de la selle de façon à ce que vos pieds touchent terre. Bloquez-la avec la manette de serrage. La selle doit être suffisamment insérée dans le tube : La mention « Minimum insertion » ne doit pas être visible faute de quoi le tube pourrait être cassé ou tordu.

E. Gonflage des pneus

Vérifiez que les pneus sont bien gonflés. Le vélo est équipé de pneus résistants aux crevaisons. Toutefois prenez garde où vous roulez. En cas de crevaison, ne les regonflez pas et faites les réparer par un professionnel.

F. Vérification des réglages

Assurez-vous que les roues sont correctement insérées et vérifiez le serrage des écrous de chaque côté alternativement sans trop forcer.

Ajustez les freins et veillez à ce que les patins de freinage soient parallèles à la jante et que l'écart entre la jante et les patins n'excède pas 2 millimètres. Serrez les freins et vérifiez la résistance.

IMPORTANT : Pour votre sécurité, contrôlez régulièrement tous les serrages et fixations des pièces.

G. Batterie



Votre vélocité POM-batterie dernière de composants gestion de celle-ci. N'OUVREZ JAMAIS LA BATTERIE, la garantie deviendrait caduque.

POM est équipé d'une génération au lithium et sophistiqués pour la gestion de celle-ci. N'OUVREZ JAMAIS LA BATTERIE, la garantie deviendrait caduque.

Avant de charger la batterie assurez-vous que la clé est sur la position OFF. Ne chargez jamais la batterie avec la clé dessus. Vous pouvez laisser la batterie sur le vélo pendant le chargement si vous êtes à proximité d'une prise secteur, sinon vous pouvez la retirer en la débloquant avec la clé.

Pour retirer la batterie : vous devez enlever la selle. Prendre la poignée de la batterie et la tirer verticalement pour la sortir de son emplacement. Pour la réinsérer, faites cette démarche en sens inverse.

Pour charger la batterie : Connectez dans un premier temps le chargeur à la batterie, puis branchez le sur une prise possédant une fiche terre de préférence. Le voyant rouge s'allume.

Attention : Assurez-vous que le chargeur n'est pas branché avant de connecter la batterie. La charge s'arrête automatiquement lorsque la batterie est pleine (voyant vert), sans risque de surcharge. Cependant, nous vous recommandons de la débrancher dès la fin du chargement.

Témoin de charge : Vous pouvez vérifier le niveau de charge en appuyant sur le bouton situé au dessus de la batterie (batterie pleine : tous les niveaux sont rouges)

Quelques règles :

- Ne jamais laisser la batterie complètement vide, cela pourrait l'endommager. Si vous n'utilisez pas votre vélo durant une période supérieure à 15 jours, prévoyez de charger complètement votre batterie. Il est nécessaire de la charger au moins une fois par mois.

- Ne jamais recharger votre batterie sous la pluie ou dans un endroit humide ; les circuits électriques et les composants électroniques pourraient être endommagés (risques d'électrocution ou d'implosion).
- Ne jamais laissez vos jeunes enfants jouer ou manipuler le vélo, la batterie ou le chargeur. La recharge doit être faite par un adulte.
- Protégez la batterie de la chaleur et du gel et évitez une trop longue exposition au soleil. Préservez votre batterie de l'humidité, en cas d'utilisation sous la pluie, séchez la après utilisation à l'aide d'un chiffon propre. L'utilisation en cas de fortes pluies est déconseillée. Retirez la batterie lors du nettoyage de votre vélo.

Après avoir rechargé la batterie sur le secteur, fixez la batterie à sa place (image 7). Insérez la clé (image 6) puis tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à POWER ON.

Dernières vérifications avant utilisation

Batterie : Avant de partir, toujours vérifier le niveau de charge sur la batterie (tous les voyants rouges allumés = batterie pleine) afin d'éviter les mauvaises surprises.

Cadre et fourche : Vérifiez que le cadre et la fourche ne sont pas endommagés.

Roues et pneus : Votre vélocité POM-POM est équipé de pneus fabriqués avec des composants spécifiquement étudiés pour résister aux crevaisons. Afin d'en assurer le bon fonctionnement, vérifiez régulièrement la pression des pneus. Contrôlez également l'état des rayons ; assurez vous qu'il n'en manque pas et qu'ils soient bien droits. Si les roues sont tordues ou de travers, contactez un professionnel.

Guidon et poignées : Assurez-vous que le guidon est correctement positionné face à la fourche. Vérifiez que les poignées ne glissent pas.

Freins : Afin de vérifier le bon fonctionnement des freins, serrez les et constatez que les patins se positionnent au bon endroit et bloquent la roue. Assurez-vous que les câbles de freins ne sont pas entravés et/ou endommagés. Contrôler leur état régulièrement.

Chaîne : Faites tourner les pédales et assurez-vous que la chaîne est correctement entraînée et tendue ; elle doit toujours être propre et lubrifiée.

Batterie : Assurez-vous que la batterie est correctement insérée.

Vitesses : Votre vélo est équipé d'un système 6 vitesses de SHIMANO, la manette de changement de vitesses se trouve sur la poignée droite.

Utilisation de nuit : Avant de partir, vérifiez que le système d'éclairage avant et arrière fonctionne, portez des vêtements clairs et réfléchissants.

Attention : Depuis le 1er septembre 2008, le port d'un gilet de sécurité est obligatoire la nuit hors agglomérations l

Chapitres 5. Consignes de Sécurité

Le vélocité POM-POM a été conçu pour une utilisation sur route, ne l'utilisez pas comme un VTT, un vélo de course ou sur des chemins caillouteux ou escarpés.

Respectez toutes les règles du code de la route, adaptez votre vitesse sur route humide (attention aux distances de freinage).

- **Sur les pistes cyclables :** Les pistes cyclables sont réservées aux seuls vélos (sauf dérogation autorisant les cyclomoteurs). Les pistes cyclables ne sont pas obligatoires (sauf décret/arrêté)
- **Sur la route :** Lors d'un dépassement, les automobilistes sont tenus de ne pas s'approcher à moins d'un mètre en agglomération (1,5 mètre hors agglomération). Rouler à deux de front est permis sauf par mauvaise visibilité
- **Sur les aires piétonnes :** Les aires piétonnes sont accessibles aux vélos (sans gêner les piétons). Les trottoirs sont interdits aux vélos, sauf pour les enfants de moins de 8 ans
- **Stationnement :** Le vélo doit être accroché uniquement aux équipements destinés à cet usage
- **Équipement :** Le casque n'est pas obligatoire, mais conseillé. La sonnette (avertisseur sonore portant sur au moins 50 mètres) et les catadioptrés (de jour comme de nuit) sont obligatoires. La mise en marche des feux avant et arrière est obligatoire la nuit ou quand la visibilité est insuffisante.
- **Infractions :** Une infraction à vélo ne peut entraîner un retrait de points sur le permis de conduire. Par contre, elle peut entraîner un retrait de celui-ci sur décision du tribunal pénal.

Exemples de contraventions en vigueur au 31/07/2008 :

Infraction	Contravention			Tribunal pénal
	minorée	normale	majorée	
défaut d'éclairage		11 €	33 €	
défaut de sonnette		11 €	33 €	
rouler sur le trottoir en ville	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
non respect du stop	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
non respect du feu rouge	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
sens interdit	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
passager hors siège fixé au vélo	22 €	35 €	75 €	

**La loi change : Pour plus de sécurité équipez-vous !
Depuis le 1er septembre 2008, le port d'un gilet cycliste rétro-réfléchissant est obligatoire pour tout cycliste circulant de nuit et hors agglomération.**

Chapitre 6. Garantie

Nos produits sont garantis 2 ans (cadre, fourche, moteur et contrôleur) et la batterie 12 mois. Sont exclus de cette garantie, tous les produits modifiés ou réparés par le client ou par toute autre entité que les prestataires choisis par POM-POM. En cas de problème, de nouvelles pièces vous seront renvoyées à réception des pièces défectueuses. Le matériel incriminé doit être retourné en l'état par l'acheteur, à ses frais et risques, accompagné de la facture et d'un courrier explicatif de la panne.

Notre garantie est strictement limitée au remplacement dans un délai normal sur les pièces reconnues défectueuses ou non conformes, après examen par nos soins. Cette garantie n'est acquise à l'acheteur que sous réserve d'une utilisation normale du produit conformément au manuel d'utilisation qui est remis avec chaque vélo livré. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations résultant de l'usure normale des pièces de la machine (pneus, chambres à air, valves, pièces d'usure, feux, ampoules, freins, roulements, butées à billes, pièces coulissantes), de détériorations ou d'accidents quelconques, de défaut de surveillance, d'entretien, de lubrification, de montage par l'acheteur.

En bref

- Avant chaque utilisation, vérifiez tous les éléments de votre vélo (freins, chaîne, pression des pneus, état des roues, charge de la batterie, position de la selle, lumières...)
- Portez des vêtements et des chaussures adaptés à la pratique du vélo et un gilet de sécurité la nuit hors agglomération.
- Maîtrisez parfaitement le fonctionnement du vélo avant de partir
- Adaptez votre vitesse aux conditions climatiques et à l'état de la route
- Respectez le code de la route.

A ne pas faire....

- Ne pas laisser la batterie déchargée au delà de 30 jours
- Ne pas s'asseoir sur le vélo lorsqu'il est sur la béquille
- Ne pas transporter de passager ou une charge supérieure à 25 kg sur le porte-bagage
- Ne pas utiliser votre vélo sous forte pluie ou orage, sur chemins caillouteux
- Évitez de freiner brusquement
- Ne faites pas tomber la batterie et ne l'ouvrez pas
- N'utilisez que le chargeur et la batterie fournis avec le vélo.



**Le plaisir sans effort
avec le vélo électrique POM-POM**